



© ESCO/B. Tafreshi (twanight.org)

## ÉDITO

L’Ineris, Institut national de l’environnement industriel et des risques, développe, depuis 2016, une activité de veille prospective qui contribue à identifier et mieux anticiper certains risques environnementaux émergents susceptibles de constituer des enjeux majeurs pour les prochaines décennies.

Au-delà de son utilité pour l’Institut, cette démarche a vocation à être partagée avec les pouvoirs publics, et plus généralement, l’ensemble des parties prenantes concernées.

www.ineris.fr

## BILAN DE LA VEILLE PROSPECTIVE

L’Ineris a mené depuis 2016 deux cycles de veille prospective, avec pour objectif de contribuer à identifier et mieux anticiper les risques environnementaux émergents. Ce projet a été construit de manière collaborative. Pour favoriser le partage d’informations et l’implication de tous, différentes méthodes ont été adoptées : réunion de groupes de veille transversaux, mise à disposition

d’une boîte à idées pour l’ensemble du personnel, organisation de séminaires d’intelligence collective.

Dans le cadre d’un premier exercice, construit comme une « phase pilote », la démarche de veille prospective a été appliquée à trois thématiques : nouvelles énergies, économie circulaire et technologies de l’usine du futur. 22 sujets porteurs d’enjeux et particulièrement pertinents par rapport à la stratégie de l’Ineris ont été identifiés (Figure 1) :

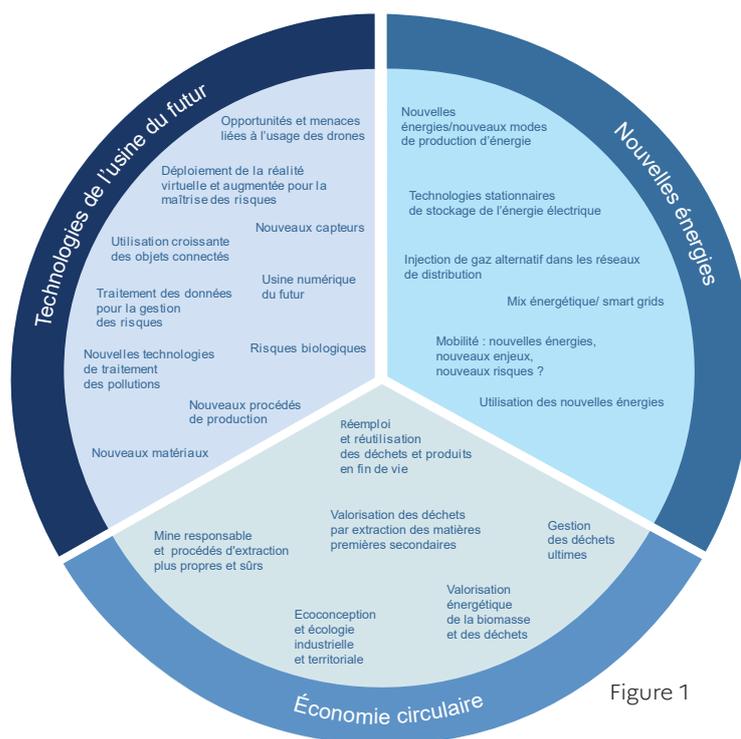


Figure 1

A l'issue de ce premier exercice de veille prospective, les instances de gouvernance de l'Ineris ont considéré que le sujet des « risques biologiques dans l'industrie du futur » était prioritaire et devait faire l'objet d'une investigation plus poussée. Un rapport sur les risques biologiques et microbiologiques en lien avec le déploiement des biotechnologies a été élaboré et diffusé sur le site Internet de l'Ineris (<https://www.ineris.fr/fr/etat-lieux-preliminaire-risques-biologiques-microbiologiques-lien-deploiement-biotechnologies-usine>). En lien avec ce travail, l'Ineris développera, en s'appuyant sur des partenariats, une capacité à évaluer les risques des installations ayant recours aux biotechnologies.

Il a été également décidé à l'issue de ce premier cycle de veille prospective que certains sujets identifiés méritaient d'être suivis, tels que les drones et les nouveaux capteurs. Ces derniers font désormais l'objet d'une veille thématique périodique.

Le second cycle de veille prospective a été initié au sein de l'Ineris en 2018 sur la thématique « Environnement-santé ». L'analyse de documents de prospective a abouti à l'élaboration d'une cartographie de sujets émergents, sur lesquels les experts de l'Ineris ont été invités à se prononcer au cours d'un séminaire d'intelligence collective afin d'identifier les thèmes à couvrir dans le futur. Ce cycle de veille prospective a également permis d'identifier d'autres sujets émergents nécessitant une surveillance : les microplastiques et la diffusion et la valorisation des données scientifiques et techniques produites par l'expertise, qui font l'objet d'une veille thématique depuis 2019.

## LA VEILLE PROSPECTIVE : UN ENJEU STRUCTURANT DE LA STRATÉGIE DE L'INERIS

Le 5<sup>e</sup> contrat d'objectifs et de performances de l'Ineris pour la période 2021-2025 réserve une place importante à la veille prospective qui doit permettre à l'Ineris de jouer son rôle de « vigie » des risques technologiques, en lien étroit avec les attentes de la société. C'est dans cette perspective que l'Institut se donne comme ambition de maintenir une capacité de veille prospective au sein de ses activités.

Ainsi, anticiper les risques émergents par la veille prospective nourrie du dialogue régulier avec les représentants de la société civile constitue l'une des orientations stratégiques du COP, qui sera mise en œuvre par la pérennisation d'une veille sur les risques émergents dans le domaine de la sécurité et de la préservation de l'environnement. Cette activité doit permettre d'identifier en amont les verrous scientifiques à lever pour constituer les expertises et les outils nécessaires à l'accompagnement des politiques publiques de demain.

Pour réaliser ces ambitions l'Institut développera une méthode d'identification et de priorisation des sujets émergents qui s'appuiera, d'une part, sur des outils lexicométriques d'analyse textuelle multi-source et multi-temporelle et, d'autre part, sur ses instances de gouvernance notamment sur le conseil scientifique et la commission d'orientation de la recherche et de l'expertise (Core). De plus, il s'appuiera sur ses réseaux de partenaires nationaux et européens et participera aux travaux collaboratifs menés sur la prospective.

De plus, parmi les aspects qui seront abordés dans ces travaux, une attention particulière sera portée aux questions relevant de la gestion, de la valorisation et éventuellement de la mise à disposition des données produites et utilisées par l'Ineris qui constituent autant de sources de réflexion sur les problématiques émergentes tout en répondant à un réel besoin d'ouverture vis-à-vis des parties prenantes et de la société civile. Des approches basées sur des technologies d'intelligence artificielle seront investiguées pour faciliter le croisement de données et l'émergence de signaux faibles. Ces travaux feront également l'objet de partenariats étroits avec des laboratoires et sociétés experts du domaine.



Pour toute question,  
n'hésitez pas à  
contacter l'équipe  
de veille :

[veille@ineris.fr](mailto:veille@ineris.fr)